

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 6 novembre 2025

## Que feriez-vous avec 50 000 € pour votre commune ?

# Un nouveau budget participatif à Saint-Just Saint-Rambert

La ville de Saint-Just Saint-Rambert reconduit son budget participatif pour l'année 2026. Doté d'une enveloppe de 50 000 €, il permet aux habitants de proposer directement des actions d'intérêt général. Toutes les idées sont à envoyer à la mairie avant le 1er décembre 2025.

### Après le terrain de padel, place à un nouveau projet

En janvier 2025, à l'issue d'un vote lors de la cérémonie des vœux du Maire, la réalisation d'un terrain de padel avait été sélectionnée. Ce premier projet issu du budget participatif est actuellement en cours de construction au niveau de la Base de Loisirs (Bords de Loire).

À l'époque, la municipalité avait reçu plus de 70 propositions d'actions de la part des habitants.

Cette année, la ville relance le dispositif de budget participatif ouvert à l'ensemble des pontrambertois. Il s'agit pour chacun de transmettre une ou plusieurs idées d'actions entrant dans une enveloppe d'environ 50 000 €. Pour cela, il est possible d'adresser un Email, d'écrire à la mairie ou de remplir un formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la commune :

[www.stjust-strambert.fr/actualites/budget-participatif-2026/](http://www.stjust-strambert.fr/actualites/budget-participatif-2026/)

Il n'y a pas de thème imposé, ni d'usagers à cibler. Chaque proposition peut donc aborder des sujets aussi divers que l'environnement, les équipements municipaux, la sécurité, l'action sociale, la jeunesse, le handicap, la mobilité... dans la mesure où cela relève des missions de la commune (compétences).

Par « intérêt général » la commune entend soutenir une action qui profite à un maximum d'habitants et non un besoin particulier d'un habitant, d'une association ou d'une entreprise.

Un jury représentatif aura pour mission d'analyser toutes les propositions reçues, de regrouper celles qui se recoupent, d'en juger la pertinence et la faisabilité budgétaire et technique. Par la suite, les principales idées seront soumises au vote de la population.

### Rendez-vous en janvier 2026 pour voter pour votre projet préféré.

Tous les habitants auront l'occasion de choisir un projet parmi ceux retenus et présentés dans le journal municipal de janvier 2026. Pour cela, un coupon sera intégré à la publication ainsi qu'un formulaire sur le site Internet de la commune. Un seul vote sera possible par foyer résidant à Saint-Just Saint-Rambert.

Contact Presse Ville de Saint-Just Saint-Rambert : [aallion@stjust-strambert.com](mailto:aallion@stjust-strambert.com) - 06 20 82 08 80

*La commune de Saint-Just Saint-Rambert est située dans le département de la Loire en Auvergne-Rhône-Alpes. Sixième ville de la Loire, elle s'étend sur plus de 40 km² et regroupe 15 850 habitants. Ville d'histoire au centre médiéval, ses deux quartiers principaux sont partagés par le fleuve Loire. Ville à la campagne, Saint-Just Saint-Rambert bénéficie d'un environnement naturel préservé. Ville attractive, elle concentre plus de 140 associations, 1 000 entreprises dont 200 commerces et artisans. Parmi ses points d'attractivité, la commune compte un musée des civilisations, une maison de la nature et de la pêche et enfin des bords de Loire aménagés qui sont le théâtre de grands événements.*

# Budget participatif 2026

## QUE FERIEZ-VOUS AVEC 50 000 € POUR VOTRE COMMUNE ?



*À vous de jouer !*  
Scannez-moi...

La ville de Saint-Just Saint-Rambert lance son deuxième budget participatif. Doté d'une enveloppe de 50 000 €, ce dispositif doit aboutir à un projet issu de propositions citoyennes et choisi par les habitants.

### COMMENT PARTICIPER ?

- /En vous connectant sur le site Internet de la mairie
- /En remplissant un formulaire à l'accueil de la mairie

ENVOYEZ VOTRE  
PROPOSITION  
D'ACTION À LA MAIRIE  
AVANT LE 1<sup>ER</sup>  
DÉCEMBRE 2025



Saint  
Just  
Saint  
Rambert